

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 23 JANVIER 2025

N° 2025-02-01

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du seize janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS.

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 142
Présents (mini 40) : 40
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262
Présentes : 62
Exprimées par pouvoirs : 83
<b>Total (mini 132) : 145</b>
<b>Quorum atteint</b>

### **2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 6 voix chacun)**

Claude AURIAS, Patricia PICARD

### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

### **6 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)**

Gilles CREMILLIEUX, Gérald GRIFFIT, Jean-Paul MAZEL, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX

### **31 représentants des communes, commune associée et villes- portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Janine AMAR, Sébastien BERNARD, Gérard BICHON, Coralie BIOUSSE, Patricia BILCOCQ suppléante, Éric BOLLARD suppléant,

Marc BOMPARD, Pascal CIRER-METHEL, Gilles CREMILLIEUX, Lucien DE MUNTER, Stéphane DECONINCK, Sébastien DUPOUX, Patricia EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Annie FEUILLAS, Anne GENTIL, Claudine GOURDON, Vincent JACQUEMART, Nicolas JANNOT, Catherine LANTEAUME, Jennifer NORIS, Martine PECH-RABASSE, Jean-Luc PERNET, Pierre REYNAUD, Éric RICHARD, Yannis ROCHAS, Daniel ROUIT suppléant, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Caroline YAFFEE.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Nicolas DARAGON et Marie-Hélène THORAVAL à Claude AURIAS, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Jacqueline BOUYAC et Michel ROLLAND (CCSB) à Gilles CREMILLIEUX (CCSB), Michel ROLLAND (Savournon) et Agnès ROSSI à Gilles CREMILLIEUX (Orpierre), Monique BALDUCHI et Didier ROBERT à Stéphane DECONINCK, Jeannie DENIEAULT et Céline LASCOMBES à Rosy FERRIGNO, Annick REYNAUD-FREY à Vincent JACQUEMART, Fabien LIMONTA et Éric PHELIPPEAU à Corinne MOULIN, Christian GODART et Olivier REYNAUD à Martine PECH-RABASSE, Fabienne BARBANSON à Éric RICHARD, Pierre COMBES et Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Jean-Christophe CAMP et Chantal EYMEOUD à Frédéric ROUX (CCVV), Marlène MOURIER et Jean-François PERILHOU à Frédéric ROUX (Mollans/Ouvèze), Viviane COURBET à Christelle RUYSSCHAERT, Alain JEUNE (CCDB) et Alain JEUNE(Vesc) à Lionel TARDY, Jean-Noël PASERO et Brigitte WURMSER à Caroline YAFFEE

### Délégués excusés

Marie FLOQUET, Jean GARCIA, Henri GRAUGNARD suppléant, Annkatrin JEPSEN suppléante, Alain LABROT, Claire LAPIE, Renée MAOUI, Danielle MARCELLIN-DELAYE, Patricia MORHET-RICHAUD suppléante, Catherine RIMBERT, Isabelle RIPERT.

**Invités excusés**

Thierry DEVIMEUX, préfet de la Drôme, Audrey MATHIEU DDT responsable de l'antenne de Nyons, Marie POCHON députée de la 3<sup>e</sup> circonscription de la Drôme, Marie POCHON, député de la Drôme.

**Participaient également à la réunion :**

**Invité-es :**

Pascale BOYER, députée des Hautes-Alpes  
Gauthier CHOL, directeur des politiques territoriales au conseil départemental de la Drôme  
Christel MORIN, coordinatrice zone sud, conseil départemental de la Drôme  
Sébastien NINON, chargé de mission Parcs naturel régionaux à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Jean SCHÜLER.

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Mise à jour de la composition de la commission personnel finances**

**Rapport :**

Le premier vice-président expose,

Conformément à l'article 6 du règlement intérieur du Syndicat Mixte, une commission « Personnel – finances » a été élue le 25 octobre 2021. Elle travaille à l'élaboration du budget primitif, étudie les affaires relatives aux élus et aux personnels du Syndicat mixte ainsi que les partenariats transversaux avec incidences financières. Elle réfléchit également aux questions relatives à la mutualisation et à la prospective financière. Cette commission dispose d'une compétence consultative.

Suite à la démission en mai 2024 de Monsieur Didier-Claude BLANC, un poste est vacant parmi les membres de la commission. Le premier vice-président indique qu'il y a lieu d'élire un nouveau membre. Le mode de scrutin est uninominal à deux tours, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

■ Se présente

AURIAS	Claude
--------	--------

■ Est élu à l'unanimité

AURIAS	Claude
--------	--------

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le premier vice-président  
Claude AURIAS

